



Fêtes de fin d'année 24 Mai 2025

Sète – Salle G Brassens – 9H 00



C'est avec un grand plaisir que je vous annonce la tenue de notre fête de fin d'année, lieu de la convivialité, pour le Samedi 24 Mai 2025 à Sète. Pour assurer une organisation la plus optimale possible, une procédure est chaque année établie. Elle a pour objectif de limiter les gaspillages, en particulier liés au traiteur (coût des repas non pris), et de permettre à tous de participer à cet événement dans les meilleures conditions.

Il vous est donc demandé d'une part **de suivre scrupuleusement la procédure ci-dessous décrite**, et d'autre part d'avoir un **comportement responsable** en prévenant lorsqu'un événement imprévu vous empêche de participer à la cérémonie alors que vous vous y êtes inscrit. Merci de nous aider à réduire les coûts pour notre association.

La procédure sera la suivante :

Du 10 Mars 2025 au 11 Avril 2025

Inscription ferme et définitive

Vous devez vous inscrire auprès de votre Vice-Président(e) contre signature valant engagement sur un document ad-hoc, où sera mis votre nom, en fonction du centre **où vous vous êtes inscrit** (voir votre carte d'adhérent).

Il n'est pas possible de participer à la fête **sans prendre le repas**. Donc votre inscription **vaut engagement pour le repas**. Je vous demande de noter qu'il n'y aura pas de menu particulier, le plat principal est une paella viande et poisson.

Chaque adhérent peut inviter la personne extérieure à l'UTL34 de son choix, **mais celle-ci doit être membre du Club Culture et Loisirs** ou le devenir (**cotisation de 20€**). C'est au moment de votre inscription à la fête que vous devrez indiquer si vous avez un invité et payer la cotisation prévue.

Aucune inscription ne sera possible après le 11 Avril 2025 quelle que soit la raison invoquée. En cas de désistement, aucun remboursement pour l'invité ne sera possible après le 12 Mai

Le 24 Mai 2025, jour de la Fête

Présentez-vous à la table d'accueil de votre ville centre, afin de récupérer un bracelet faisant foi de votre inscription au repas. **Aucun bracelet ne pourra être remis s'il n'y a pas eu inscription préalable**. **Protégez le bracelet c'est le seul moyen pour l'UTL34 de contrôler votre participation à la fête et son repas**. Votre invité devra faire de même.

J'attire votre attention sur la nécessité d'être ponctuel. La fête démarrera à 9H 30 et l'accueil se fera à partir de 9 H. **Il n'est pas question d'empêcher les bénévoles qui tiendront l'accueil de profiter de la cérémonie**. L'accueil ne sera plus disponible dès le commencement de la fête.

Pendant la journée (de 9H 30 à 17 H environ), un spectacle vous sera offert par les étudiants de l'Université du temps libre ainsi que par des intervenants extérieurs. J'espère que vous pourrez vous libérer toute la journée pour honorer de votre présence les festivités présentées. La courtoisie la plus élémentaire est de permettre à chaque étudiant qui présente une saynète ou un chant etc d'avoir le maximum de spectateurs devant lui quelle que soit l'heure où il se produit.

Je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble des organisateurs tous membres du CA, qui ont donné de leur temps pour préparer cette fête conviviale à laquelle vous êtes si attachés ainsi que les bénévoles qui aideront le jour J. Je vous remercie également pour votre participation à cette fête de la convivialité si chère à nos cœurs. À tous, je vous demande de comprendre que cette procédure permet de nous faciliter la tâche et de réussir la préparation de cette cérémonie.

Fait à Agde le 9 mars 2025

Stéphane Ravaille

Président de l'UTL